



PREPARER L'EXAMEN ET OBTENIR L'AIPR ENCADRANT

OBJECTIFS

- ◆ Connaître, identifier et prévenir les risques lors des interventions à proximité des réseaux
- ◆ Veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux
- ◆ Faire appliquer les consignes et les principes de prévention

PREREQUIS : ✓ Être âgé de 18 ans
✓ Être en capacité de s'exprimer, lire et écrire en français

PUBLIC CONCERNE : Tout encadrant des personnes titulaires d'une AIPR pour opérateurs. (art. R.554-31 du code de l'environnement et arrêté du 15/02/2012)

Groupe : 5 à 8 personnes

DUREE

1 jour - 7 Heures

COUT

Nous consulter :
01.45.98.39.82
contact@c-force.fr

PROGRAMME

LA PREPARATION DU QCM POUR L'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE COMPETENCES AIPR « ENCADRANT »

- ◆ Les différents réseaux et les risques associés aux travaux à leur proximité
- ◆ Les actions préconisées par la nouvelle réglementation
- ◆ La préparation d'intervention sur chantier : observation du terrain, DICT, traçages au sol ...
- ◆ Les informations du « Guide Technique » : recommandations, prescriptions, accidents courants, missions des intervenants, dispositions en cas d'endommagement des réseaux ...
- ◆ Entraînement et la préparation à l'examen par QCM

MODULE THEORIQUE SPECIFIQUE A L'ENCADRANT

- ◆ Approfondissement de la réglementation :
- ◆ Rôle et responsabilité de l'encadrant
- ◆ Analyse de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
- ◆ Analyse des procédures DT – DICT : vérification et exploitation des réponses
- ◆ Approfondissement de la préparation et de la réalisation des travaux, et de la sécurité à proximité des réseaux :
- ◆ Lecture de plans
- ◆ Faire appliquer les règles de sécurité
- ◆ Le personnel et les AIPR
- ◆ Le matériel et son adéquation aux besoins et aux risques du chantier
- ◆ L'accès aux différents ouvrages de sécurité
- ◆ Le constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- ◆ Savoir préparer les relevés topographiques de réseaux

PASSAGE DE L'EXAMEN QCM « OPERATEUR DE CHANTIERS » EN FIN DE SESSION

- ◆ Installation des candidats : un poste informatique ou tablette tactile pour chaque candidat avec accès internet
- ◆ Présentation des modalités pratiques : la comptabilisation des réponses, les critères de réussite, l'accès à la plate-forme dédiée du ministère
- ◆ Questionnaire à choix multiple : 30 questions sur l'ensemble des thèmes : réseaux aériens, souterrains, responsabilités, réglementation DT-DICT ...
- ◆ Seuil de réussite de 60 %
- ◆ Résultats communiqués dès la fin de l'examen
- ◆ Modalités pour un nouveau passage de l'examen en cas d'échec éventuel du conducteur de pompe : la décision de mise en œuvre et le droit de retrait.

C-FORCE

38 rue François Coppée - 94520 MANDRES LES ROSES

☎ 01.45.98.39.82 / 06.47.76.54.28 - 📧 contact@c-force.fr - 🌐 www.c-force.fr

Siret : 898 809 538 00025 - RC Créteil B - TVA intra. : FR25898809538 - Déclaration d'activité 11 94 10689 94



PEDAGOGIE

- ◆ Exposés. Echanges Présentations visuelles ;
- ◆ Présentation de documentations et guides sur l'AIPR
- ◆ Formation réalisée en salle.

MOYENS

- ◆ Ordinateur/PC portable
- ◆ Vidéoprojecteur
- ◆ Paperboard
- ◆ Supports pédagogiques

EVALUATION

- ◆ QCM sur poste informatique individuel ;
- ◆ Attestation de compétences « Encadrant » en cas de réussite à l'examen.

ACCES

Les personnes en situation de handicap sont amenées à nous consulter pour valider l'accessibilité

☎ 01.45.98.39.82

💻 contact@c-force.fr

LES + C-FORCE

- ◆ Nos formations sont réalisées sur mesure et programmées en fonctions de vos contraintes ;
- ◆ Une pédagogie active qui prend en compte le niveau de chacun ;
- ◆ Des supports pédagogiques actualisés ;
- ◆ Des formateurs technicien THSE certifiés AIPR.



C-FORCE

38 rue François Coppée - 94520 MANDRES LES ROSES

☎ 01.45.98.39.82 / 06.47.76.54.28 - 💻 contact@c-force.fr - 🌐 www.c-force.fr

Siret : 898 809 538 00025 - RC Créteil B - TVA intra. : FR25898809538 - Déclaration d'activité 11 94 10689 94